

# Circonscription de bassin Loire Bretagne Etat de la situation au 1er juin 2025

Présentation des observations ONDE

Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement  
des milieux aquatiques



# Circonscription de bassin Loire Bretagne

## Etat de la situation au 1<sup>er</sup> juin 2025

Rédaction : Bénédicte DUROZOI  
Direction régionale Centre Val de Loire  
9 avenue Buffon, 45 071 ORLEANS cedex 2  
benedicte.durozoi@ofb.gouv.fr  
Avec la collaboration des Services Départementaux de l'OFB

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
I.1 BSH Bassin des DREAL.....	3
I.2 Contribution OFB .....	3
<b>II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU .....</b>	<b>4</b>
II.1 ONDE en quelques lignes.....	4
II.1.1 Le suivi usuel.....	4
II.1.2 Le suivi complémentaire .....	4
II.2 Valorisation des données de ONDE.....	5
II.3 Situation des écoulements au 1 <sup>er</sup> juin 2025.....	6
II.3.1 Etat de la situation et suivis complémentaires.....	6
II.3.2 Carte des écoulements de la dernière campagne .....	6
II.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1 <sup>er</sup> juin .....	7
II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes .....	8
II.5 Comparaison interannuelle.....	8
<b>III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques .....</b>	<b>9</b>
<b>IV. SYNTHÈSE .....</b>	<b>10</b>

# I. INTRODUCTION

## I.1 BSH Bassin des DREAL

Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) de Bassin des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement) décrit l'état des ressources en eau d'un bassin à une date donnée. Il est constitué d'un ensemble de cartes, de graphiques d'évolution et de leurs commentaires qui présentent la situation quantitative des ressources en eau du bassin selon des grands thèmes (pluies efficaces, débits des cours d'eau, niveau des nappes souterraines, état de remplissage des barrages-réservoirs, milieux aquatiques). Il peut également fournir une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.

L'élaboration de ces bulletins de Bassin par la DREAL coordonnatrice de Bassin est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires des données, à savoir :

- Météo-France qui élaborent les bulletins pluviométriques,
- les DREAL du bassin concerné qui produisent les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs, ex. EDF, les grands lacs de Seine, etc.). Chaque région du bassin élabore un bulletin régional, leur fréquence de parution est généralement mensuelle,
- les Services Géologiques Régionaux (SGR) du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui communiquent les informations sur les niveaux des nappes,
- l'OFB qui rend compte des observations du réseau ONDE et de certains faits marquants concernant l'état des milieux aquatiques (cf. § suivant).

Les BSH de Bassin des DREAL sont directement accessibles sur le site <http://www.eaufrance.fr> Leur fréquence de parution est bimensuelle.

## I.2 Contribution OFB

L'objectif de la contribution OFB au BSH de Bassin des DREAL est de mettre à disposition, auprès des principaux acteurs de l'eau du bassin,

- d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi,
- d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Cinq contributions OFB sont produites au cours de l'année, réparties de la manière suivante :

- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> juin et intégrant la campagne ONDE de mai
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> juillet et intégrant la campagne ONDE de juin
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> août et intégrant la campagne ONDE de juillet
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> septembre et intégrant la campagne ONDE d'août
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> octobre et intégrant la campagne ONDE de septembre

Une partie libre reposant sur l'expertise des agents OFB est également proposée, si certains faits marquants concernant les observations sur les milieux aquatiques directement en lien avec les conditions hydroclimatiques ont été identifiés.

Le mode de recueil des données présentées est exclusivement l'observation visuelle, aucune mesure n'est mise en œuvre sur le terrain.

## II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU

### II.1 ONDE en quelques lignes

L'observatoire national des étiages (ONDE) présente un **double objectif** de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Les stations ONDE sont majoritairement positionnées en tête de bassin pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants et/ou pour compléter les informations disponibles auprès des gestionnaires de l'eau (ex. banque HYDRO).

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon **3 modalités de perturbations** d'écoulement :

- 'écoulement visible' : correspond à une station présentant un écoulement continu - écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- 'écoulement non visible' : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul.
- 'assec' : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Il est toutefois possible de travailler en 4 modalités au niveau départemental (distinction avec la modalité 'écoulement visible faible') mais l'exploitation des données pour les périmètres régional, bassin et national ne se fera que sur les 3 modalités décrites précédemment.

De plus, une modalité spécifique 'observation impossible' permet d'indiquer que l'observateur n'a pas pu réaliser d'observation propre à l'écoulement du cours d'eau lors de son déplacement sur la station, en raison de conditions exceptionnelles (accessibilité de la station, modification des conditions environnementales propres à la station, etc.).

Le réseau ONDE s'organise selon **deux types de suivis** : un suivi usuel et un suivi complémentaire. La différence entre ces deux suivis réside dans les périodes et fréquences de mise en œuvre des observations sur le terrain.

#### ***II.1.1 Le suivi usuel***

Le suivi usuel vise à répondre à l'objectif de **constitution d'un réseau de connaissance**. Les observations usuelles doivent être stables dans le temps de manière à constituer un jeu de données historiques permettant l'estimation de l'intensité des étiages estivaux par comparaison des informations obtenues avec celles des années antérieures. Pour cela, l'ensemble des stations est suivi régulièrement à des périodes et fréquences fixes définies au niveau national. Le suivi usuel est réalisé mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours. Il concerne l'ensemble des stations ONDE du département, c'est à dire un minimum de 30 stations par département.

#### ***II.1.2 Le suivi complémentaire***

En dehors des périodes de suivi usuel (cf. paragraphe ci-dessus), l'activation anticipée et l'arrêt de ONDE, ainsi que l'augmentation de la fréquence d'observation, peuvent être ordonnés par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Il s'agit du suivi complémentaire dont l'objectif est d'**apporter des informations pour la gestion de situations jugées sensibles**. Son activation peut également être déclenchée à l'échelle du bassin à l'initiative des préfets coordonnateurs si la situation le nécessite ou par le ministère du développement durable si un état de crise le justifie à l'échelle nationale.

Même s'il est préconisé d'effectuer les observations sur la totalité des stations du réseau départemental, le suivi complémentaire peut également se mettre en place sur un sous-échantillonnage de stations

ONDE (ex. sur un bassin versant particulièrement impacté par les prélèvements). La fréquence de prospection est laissée à l'appréciation des acteurs locaux, le maximal peut être hebdomadaire au pire de la crise.

L'observatoire ONDE est rappelé dans la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

Pour plus d'information :

<http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/note-technique-onde-accompagnant-courrier-deb>

## II.2 Valorisation des données de ONDE

Un indice départemental ONDE est estimé selon le calcul suivant :

$$\text{Indice ONDE} = (5 * N_2 + 10 * N_1) / N$$

**N** : nombre total de stations

**N<sub>1</sub>** : écoulement continu

**N<sub>2</sub>** : écoulement interrompu

Il est calculé uniquement si, pour une campagne donnée, une modalité d'écoulement a pu être définie sur chacune des stations du réseau départemental. Dans le cas contraire, seule une représentation graphique de l'évolution des stations selon les modalités d'observation et une représentation cartographique sont proposées.

Ainsi une valeur de l'indice est disponible au minimum 1 fois/mois dans le cadre du suivi usuel, D'autres valeurs peuvent être également calculées dans le cas du suivi complémentaire pour lequel les prospections de terrain sont nécessairement menées sur l'ensemble des stations du réseau.

## II.3 Situation des écoulements au 1<sup>er</sup> juin 2025

### II.3.1 Etat de la situation et suivis complémentaires

Sur le début de l'année hydrologique (de septembre 2024 à mars 2025), les précipitations sont en moyenne proches des normales sur le bassin Loire Bretagne grâce à des mois de septembre, octobre et janvier très pluvieux. Les précipitations sont excédentaires dans la partie centrale du bassin, sur les régions Centre Val de Loire et Pays de la Loire mais déficitaires à l'aval, notamment sur la pointe bretonne et sur le nord de la nouvelle Aquitaine. (source météoFrance, [https://météofrance.fr/sites/météofrance.fr/files/files/editorial/bsh\\_eau\\_sol\\_202504.pdf](https://météofrance.fr/sites/météofrance.fr/files/files/editorial/bsh_eau_sol_202504.pdf)). De mars à fin mai 2025, les précipitations ont été fortement déficitaires sur une large partie du bassin : en Bretagne (30%), en Pays de la Loire (45%), en Centre Val de Loire (30%) et en nouvelle Aquitaine (10%), et dans les normales de saison à l'amont du bassin en Auvergne Rhône Alpes. Ce déficit de précipitations s'est accompagné de températures plus chaudes que la normale, d'environ 1°C (source météoFrance, <https://météofrance.fr/sites/météofrance.fr/files/files/editorial/bilan-printemps-2025.pdf>)

Seulement deux campagnes complémentaires ONDE ont été réalisées le 23 avril et le 5 mai 2025 en Vendée où l'ensemble des cours d'eau présentaient un écoulement visible (Indice 10).

### II.3.2 Carte des écoulements de la dernière campagne – situation au 1<sup>er</sup> juin dans le bassin Loire Bretagne

Les cartes ci-après présentent les informations sur l'écoulement des cours d'eau exprimant leur degré d'assèchement selon des modalités définies (cf. § 2. A), obtenues à l'issue de campagnes de terrain.

Le suivi usuel ONDE s'est mis en place conformément au protocole fin mai. Sur l'ensemble du bassin, les campagnes ont été réalisées entre **le 23 et le 28 mai 2025**. Sur les 922 stations suivies lors de cette campagne, 910 sont en écoulement visible, soit 98,6% des cours d'eau. Six cours d'eau présentent une rupture d'écoulement (0,7 %) et 6 autres sont en assec (0.7%). Parmi les 910 cours d'eau présentant un écoulement visible, 7 % sont qualifiés d'écoulement visible mais faible.

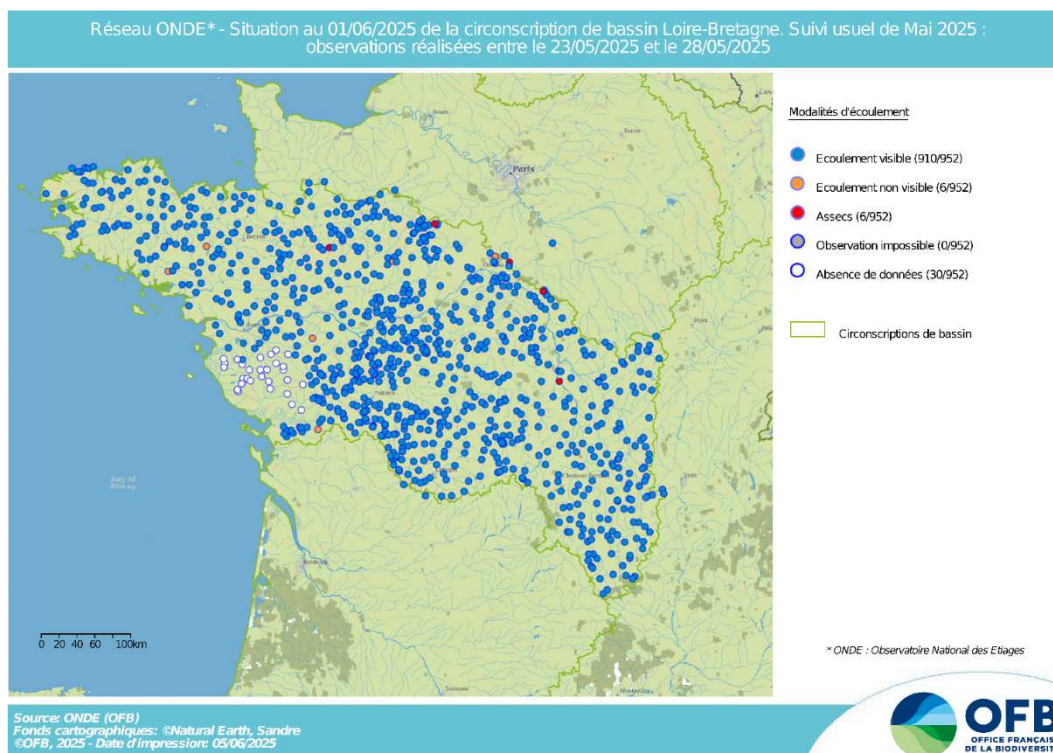


Figure 1: Carte des écoulements campagne usuelle – situation au 1<sup>er</sup> juin 2025.

### 11.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1<sup>er</sup> juin

Un indice départemental ONDE est calculé uniquement si l'ensemble des stations du réseau a été prospecté. Fin mai 2025, sur les 32 départements du bassin Loire-Bretagne sur lesquels l'indice ONDE a pu être calculé, 22 présentent un indice maximal égal à 10 et 10 départements ont un indice compris entre 9 et 10. Les indices les plus faibles du bassin sont observés en Centre Val de Loire (Eure et Loir, Loiret, Cher) et en Pays de la Loire (Sarthe, Maine et Loire, Mayenne) (Tableau 2).

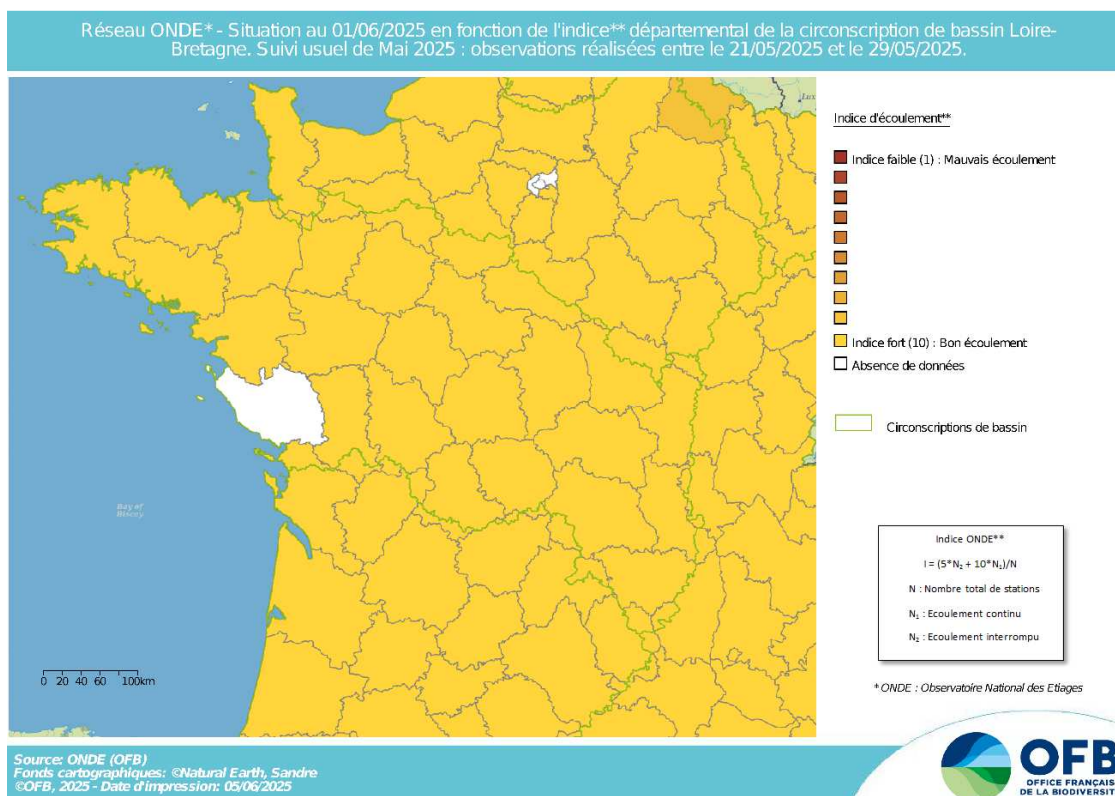


Figure 2 : Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) fin mai 2025.

Département	Indice Mai 2025	Département	Indice Mai 2025
Allier	10	Loire	10
Ardèche	10	Loire-Atlantique	10
Cantal	10	Loiret	9,59
Charente	10	Loir-et-Cher	10
Charente-Maritime	10	Lozère	10
Cher	9,76	Maine-et-Loire	9,83
Côte-d'Or	10	Mayenne	9,69
Côtes-d'Armor	10	Morbihan	9,71
Creuse	10	Nièvre	9,33
Deux-Sèvres	9,91	Orne	10
Eure-et-Loir	9,4	Puy-de-Dôme	10
Finistère	10	Rhône	9,38
Haute-Loire	10	Saône-et-Loire	10
Haute-Vienne	10	Sarthe	9,84
Ille-et-Vilaine	10	Vendée	—
Indre	10	Vienne	10
Indre-et-Loire	10		

Tableau 2 : Valeurs des indices ONDE par département – Campagne mai 2025.

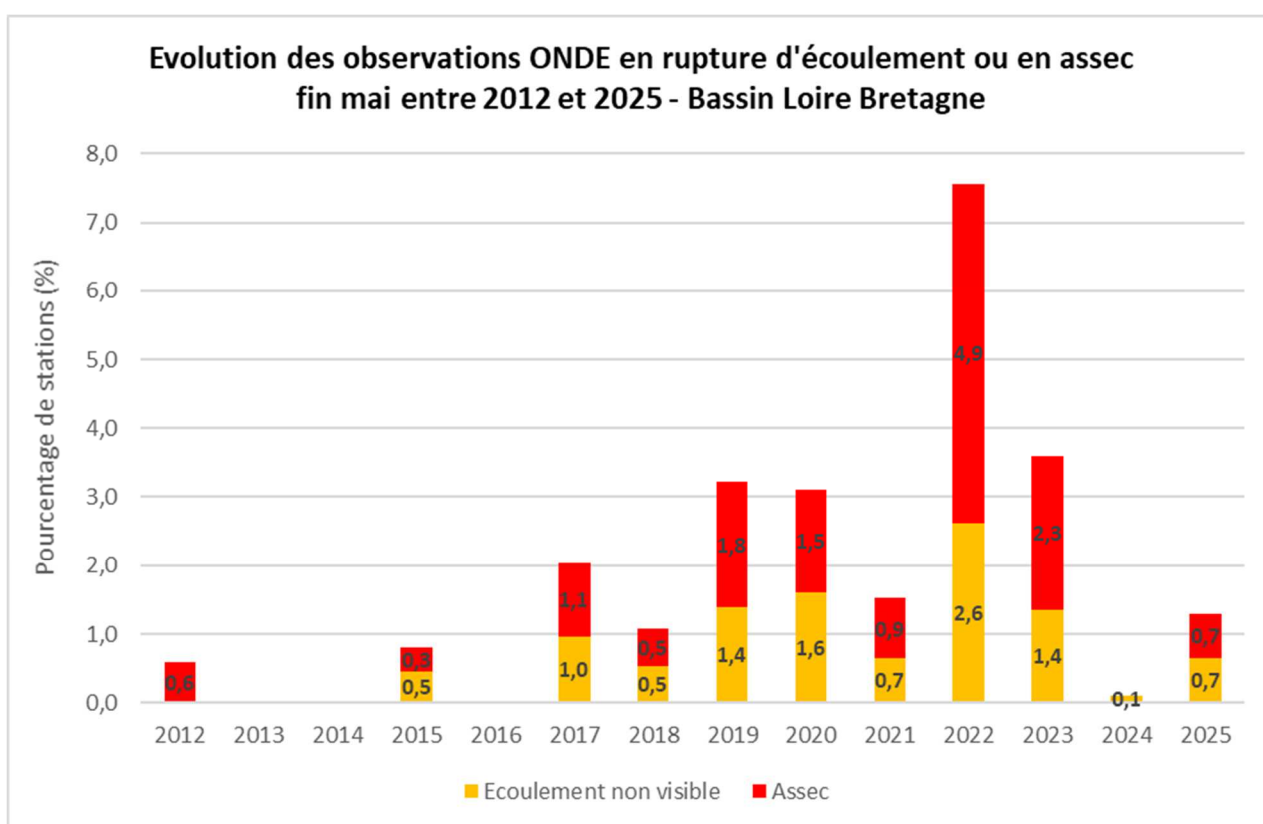


## II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes

L'évolution de la situation ne peut être appréciée que sur les départements pour lesquels une campagne complémentaire ONDE a été réalisée avant la campagne usuelle de fin mai. Deux campagnes ONDE complémentaires ont été réalisées le 23 avril et le 5 mai 2025 sur le département de la Vendée. Entre le 23 avril et le 5 mai, la situation hydrologique des cours d'eau est restée constante sur ce département et l'indice se maintient à 10. La campagne réalisée le 03 juin en Vendée montre une légère diminution de l'indice à 9,67 et deux cours d'eau sont en rupture d'écoulement.

## II.5 Comparaison interannuelle

Fin mai 2025, six cours d'eau sont observés en assec et 6 autres en rupture d'écoulement. Cette situation s'apparente à celle observée lors des années 2018 et 2021.





### III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques

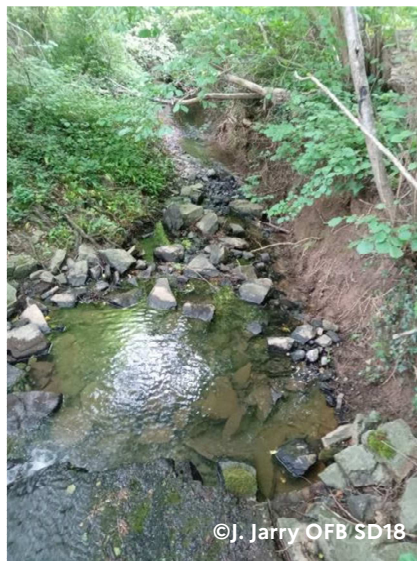
Cette partie vise à identifier des observations sur les milieux aquatiques en lien avec les conditions hydro-climatiques. Elle n'a pas vocation à être exhaustive et est alimentée à partir d'observations liées aux autres missions des agents OFB.

- ✓ Exemple de la situation hydrologique sur le département du Cher (Juliette Jarry, SD18)

« Les niveaux sont plutôt faibles partout, une baisse rapide est observée ces dernières semaines ».



La Goutte Noire à Chateameillant, 24/05/24



La Goutte Noire à Chateameillant, 25/05/25



Le Bœuf à Epineuil-le-fleuriel, 25/05/25



Le Vallabon à Farges-en-septaine, 25/05/2025



✓ Exemple sur le département de l'Indre (Sébastien Mathieu, SD36)

« Impact subodoré d'un barrage de castor en aval du point Onde susceptible de modifier l'écoulement du cours d'eau sur la Sonne à Luzeret ».



La Sonne à Luzeret (Indre) le 23/05/2023



Le 26/05/2025

## IV. SYNTHÈSE

Le début de l'année hydrologique (de septembre 2024 à mars 2025) a été marqué par des précipitations en moyenne proches des normales sur le bassin Loire Bretagne grâce à des mois de septembre, octobre et janvier très pluvieux. Les précipitations ont été excédentaires dans la partie centrale du bassin, sur les régions Centre Val de Loire et Pays de la Loire mais déficitaires à l'aval, notamment sur la pointe bretonne et sur le nord de la nouvelle Aquitaine. Les mois d'avril et mai ont par contre été déficitaires en termes de précipitations sur la totalité du bassin. Les écoulements des petits cours d'eau ont rapidement commencé à baisser, mais restent globalement satisfaisants à ce stade, avec 98% des stations ONDE suivies présentant un écoulement visible. Des premiers signes de difficultés sont observés localement sur le nord du bassin (Eure et Loir, Loiret, Mayenne et Sarthe, Cher). La situation apparaît donc globalement satisfaisante mais reste fortement dépendante des conditions hydroclimatiques à venir.